



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL CGT FO CFTD

LES FAUSSES « BONNES NOUVELLES » DE L'ADMINISTRATION !!!

Pour l'échelon spécial l'administration annonce un **ratio de 40%** (calculé sur l'assiette des AAP1 remplissant les conditions statutaires au 31/12/2011 : soit 576 AAP1) ce qui se traduit par **237 possibilités d'accès au 8^{ème} échelon** au titre de l'année 2012 **sur 969 AAP1 remplissant les conditions statutaires au 31/12/2012**, soit un **taux réel d'environ 25%** ...
Pour 2013, le ratio octroyé est de 35 % et pour 2014, de 30 % !!!

Rappel : les adjoints administratifs revendiquent un passage automatique au 8^{ème} échelon dès que les conditions d'ancienneté au 7^{ème} échelon sont remplies.

► LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

Suite à notre demande d'audience auprès de la ministre, Monsieur Davies adjoint à la DRH, **mandaté par le Cabinet**, a proposé aux représentants du personnel de les recevoir.
Cette invitation tardive (courriel du 20 juin à 15h30) confirme l'inquiétude de l'Administration face à la détermination et la mobilisation des adjoints administratifs.
Les organisations syndicales soucieuses de la qualité du dialogue social ont répondu à cette proposition. L'entrevue a été programmée à 14 H 15 le 21 juin retardant ainsi la tenue de la CAP.
De nombreux agents de l'Administration Centrale et d'Île-de-France (plus de 150) se sont rassemblés spontanément pour soutenir les représentants à la CAP auxquels **l'administration devait annoncer de « bonnes nouvelles » et « entendre » les revendications des adjoints administratifs.**
Nous avons imposé à la DRH la présence de tous les représentants à la CAP nationale, soutenus par les syndicats nationaux et les fédérations.

De qui se moque-t-on ?

Après l'annonce des baisses des taux de promotions à la Pré CAP du 14 mars, la déclaration et le **boycott** de la CAP du 3 avril, la **mobilisation** d'adjoints administratifs d'AC et d'Île-de-France venus exprimer leur **colère** à la CAP « reconvoquée » le 18 avril (**déclaration intersyndicale** lue en présence des adjoints mobilisés), le **groupe de travail du 25 mai** qui n'a pas changé la position des organisations syndicales, le **courrier à la ministre**, **l'appel à une mobilisation de plus grande ampleur** si les revendications des adjoints administratifs n'étaient pas prises en compte...

L'administration reste sourde et aveugle !!!

Les débats ont été houleux et nous n'avons pu que constater l'absence de mandat de nos interlocuteurs. Aucune réponse n'a été apportée aux revendications.

Pour la tenue de la CAP nous avons arraché 3 engagements à l'Administration :

- traiter en priorité les retraits identifiés jusqu'au 30 juin 2013
- traiter les carrières longues selon le décret en cours (Conseil des ministres du 13 juin)
- traiter les agents écartés par les services remplissant les critères.

Après 2 heures d'échanges acharnés, la CAP a enfin pu se tenir. Elle s'est déroulée dans un climat tendu et s'est achevée à 20 H.



Les représentants du personnel remercient les adjoints administratifs qui se sont mobilisés massivement et leur ont apporté leur soutien.

Il est clair que la DRH n'est pas le bon interlocuteur pour apporter des réponses aux revendications des adjoints administratifs.

L'action se poursuit donc par une nouvelle demande d'audience à la ministre et un courrier portant les revendications des adjoints administratifs à la ministre de la Fonction Publique et à celle des Droits des Femmes.

Il est toujours nécessaire :

- de **montrer la détermination** des adjoints administratifs
- de **poursuivre la mobilisation sur l'ensemble des revendications** pour obtenir de réels déroulements de carrière

Continuons à signer et à faire signer la pétition !

Si des mesures d'urgence ne sont pas prises d'ici la rentrée de septembre et si des avancées significatives pour le dossier des adjoints administratifs ne sont pas planifiées,

préparons-nous à un grand rassemblement fin septembre afin de porter les revendications auprès des ministres concernés (MEDDE et Fonction Publique) !

Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu

Nous donnons rendez-vous aux adjoints administratifs dans nos prochains communiqués.

Les élu-e-es CGT, FO et CFDT